

DOSSIER D'INFORMATION



Table des matières

Abréviations.....	2
Devenir marraine ou parrain, quelle implication ?.....	3
ParMi.....	4
Travail bénévole avec les réfugié-es : un enrichissement ET un défi.....	4
La jungle des permis	5
Les rôles des différents acteurs autour d'un-e parrainé-e.....	6
ORS	6
Caritas Suisse.....	7
Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ).....	7
Sites utiles.....	8
Associations dans le canton de Fribourg.....	8
Bibliographie	9

Abréviations

CEP	Centre d'enregistrement avec procédure
Eurodac	Barque de données dactyloscopiques disponibles dans les pays régis par les accords de Schengen-Dublin. On voit ainsi si le RA est enregistré dans un autre pays européen.
LAsi	Loi suisse sur l'asile du 26 juin 1998 (Etat le 1er avril 2020) – à trouver sur le site www.admin.ch
MNA	Mineur-e non accompagné-e
RA	Requérant-e d'asile
RAD	Réquérant-e d'asile débouté-e
Règlement de Dublin	Le premier pays européen dans lequel un-e RA est entré-e et enregistré-e (empreintes digitales) a la responsabilité de traiter la demande d'asile.
SEM	Secrétariat d'État aux migrations, Berne
SPOMI	Service de la population et des migrants du canton de Fribourg
TAF	Tribunal administratif fédéral, à St-Gall. Dernière instance de recours. Le TAF peut exiger le paiement d'une avance de frais de procédure de 600 à 900 CHF pour examiner un recours. Pour les Mineurs Non Accompagnés, ce service est gratuit.



Devenir marraine ou parrain, quelle implication ?

Quel engagement est demandé ? Construire une relation nécessite du temps ; en conséquence ParMi demande un engagement d'une année à raison de 2 rencontres au minimum par mois.

But des rencontres Accueillir, partager des activités, apprendre une autre culture, créer des souvenirs ensemble, ouvrir des portes pour des stages ou apprentissages grâce à son carnet d'adresses, passer un bon moment ensemble.

À qui s'adresser si ça devient trop lourd ? Si vous recevez de la part du/de la jeune des demandes qui vont au-delà de l'offre de ParMi ou si vous constatez des malentendus, contactez la coordinatrice.
Si votre situation change et que vous n'êtes plus en mesure de vous investir dans le parrainage, adressez-vous à la coordinatrice.

Où peut-on partager ses expériences ? Lors de la journée de formation.
Lors des activités organisées par ParMi pour les marraines et les parrains et les jeunes.
Selon besoin, avec la coordinatrice de ParMi.

Communication Une infolettre est envoyée régulièrement par ParMi aux marraines et parrains, et selon le sujet, aux jeunes.

Vers qui se tourner lorsque les choses se compliquent ? Le sentiment d'être accablé-e et de se sentir impuissant-e face aux nombreux obstacles rencontrés par les demandeur-euse-s d'asile et les réfugié-e-s est une réalité que rencontrent bon nombre de personnes engagées. Tous les problèmes ne peuvent ou ne doivent pas être abordés et résolus par les marraines et parrains. Une demande d'asile rejetée ou la gestion de situations de stress psychosocial nécessitent une intervention professionnelle.





ParMi

ParMi est une association à but non lucratif. Elle a son bureau en ville de Fribourg. Le comité siège tous les deux mois en moyenne. Les membres du comité s'engagent lors des manifestations et des activités.

Les marraines/parrains ne sont pas automatiquement membres de ParMi mais peuvent le devenir en payant la cotisation annuelle.

La coordinatrice est engagée à 50% et est disponible pour toutes questions.

Les activités de ParMi bénéficient actuellement du soutien financier de la Chaîne du Bonheur, de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg (DSAS) et de la Loterie romande. Des dons et les cotisations permettent également d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

Travail bénévole avec les réfugié·e·s : un enrichissement ET un défi

Beaucoup de jeunes que nous rencontrons dans le cadre de ParMi sont dans des situations de vie difficiles. Ils et elles ont parfois vécu des événements traumatiques et sont confronté·e·s à des obstacles juridiques et sociaux en Suisse. Soutenir des personnes dans des situations de vie aussi difficiles peut également être stressant pour les marraines et parrains. Il est donc important de pouvoir échanger sur ces expériences, mais aussi essentiel de reconnaître ses propres limites et de les respecter, et de savoir déterminer quand il est indiqué de faire appel à un soutien professionnel.

Il peut également être utile de se mettre à la place des réfugié·e·s et d'imaginer ce qui serait important pour soi en tant que réfugié·e en quête de rencontres et de relations humaines. A l'inverse, il est tout aussi recommandé de prendre conscience des raisons pour lesquelles on cherche à rencontrer des personnes qui ont fui : désir d'aider ? Compassion ? Colère face à tant d'obstacles inutiles pour les nouveaux·elles arrivant·e·s ? Intérêt pour les personnes d'autres cultures ? Joie de créer quelque chose de nouveau ensemble ?

Lorsque l'on s'occupe de personnes en situation précaire, la relation de départ est inévitablement asymétrique. Malgré la richesse de leur expérience, les réfugié·e·s ont incomparablement moins d'opportunités que toute personnes ayant un statut de résidence sûr. Cela ne doit pas être ignoré, malgré le fort désir d'égalité des droits qui anime les marraines et les parrains. Mais cette situation d'inégalité peut s'améliorer dans le temps : les nouveaux·elles arrivant·e·s auront besoin de plusieurs années pour s'établir ici, mais pourront se sentir de plus en plus comme chez eux·elles, s'ils et elles sont bien entouré·e·s. Dès le début, des rencontres avec les voisin·e·s, des amitiés naissantes sont de bons moyens de parvenir plus rapidement à « se sentir chez soi ». Au-delà de relations de voisinage ou amicales, il arrive aussi que des projets communs puissent se réaliser et amener ainsi plus de solidarité dans notre société.

La jungle des permis

Pour des informations détaillées : <https://www.osar.ch/droit-dasile/statuts-juridiques>

Permis		Délais de recours	Assistance	Droit à la formation (cours de langue, stage, apprentissage)	Droit de travailler	Voyage possible
N	Requérant-e en attente d'une réponse.		Le canton d'attribution est responsable de l'hébergement et du couvert, ainsi que des soins médicaux.	Peut suivre des cours ; les mineur-e-s peuvent commencer un apprentissage.	Peut travailler après 3 ou 6 mois de présence dans le pays, à condition que l'employeur-euse fasse une demande au SPOMI.	Non
NEM	Une décision de non-entrée en matière signifie que la demande d'asile ne fera pas l'objet d'un examen approfondi.	5 jours ouvrables	Aide d'urgence (logement, nourriture, soins médicaux minimaux).	Non	Non	Non
F	Admission à titre provisoire. Ce n'est pas une autorisation de séjour, mais atteste des motifs juridiques qui s'opposent à l'exécution du renvoi.		Dépendant de l'aide sociale (norme asile), logement assigné par ORS.	Oui	Oui, mais l'employeur-euse doit déposer une demande.	Avec visa de retour*
B	Le-a RA est reconnu-e digne de recevoir le statut de réfugié selon la LAsi.		Aide sociale.	Oui	Oui	Avec livret de voyage
F Réfugié-e	Personne reconnue en tant que réfugiée, mais admise à titre provisoire. L'asile n'est pas accordé car la personne n'est devenue réfugiée qu'en quittant son État d'origine ou en raison de son comportement ultérieur. Voir Art. 54 de la LAsi.		Aide sociale.	Oui	Oui	Avec livret de voyage
RAD	Les requérant-e-s d'asile débouté-e-s sont des personnes qui ont reçu une décision de renvoi à l'issue d'une procédure d'asile et qui doivent quitter la Suisse.	30 jours	Foyer de la Poya pour les hommes, autre logement pour les familles et les femmes. Aide d'urgence.	Non	Non	Non

*Un visa de retour donne droit à un voyage par an de max. 30 jours. Le visa peut être sollicité auprès du SPOMI avec les documents suivants : attestation ORS, attestation de l'Office des poursuites, passeport national. Délai pour l'obtention : 6-8 semaines.

Mesures de contrainte : si une personne déboutée ne collabore pas à l'organisation de son départ, elle risque la détention en vue du refoulement. Emprisonnement de 18 mois max.

Vol spécial : vol de retour organisé par le SEM pour les récalcitrant-e-s au départ, pour lequel une force de contention est appliquée à divers degrés



Les rôles des différent-e-s acteur-ric-e-s autour d'un-e parrainé-e

ORS

ORS Service AG héberge et encadre les requérant-e-s d'asile (permis N) dans le canton de Fribourg depuis 2008 et organise des programmes d'occupation. ORS soutient également l'intégration sociale et professionnelle des personnes admises provisoirement (F) et gère aussi le foyer pour les requérant-e-s débouté-e-s (RAD).

Plus d'informations [ICI](#)

Programme « Envole-moi »

Il s'agit du programme d'encadrement et d'intégration pour des réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et jeunes adultes. ORS est mandaté par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) pour la réalisation de ce projet.

La majorité des jeunes participant à ce programme vivent au Foyer de La Rosière à Grolley ou au Foyer Ste-Elisabeth à Fribourg et sont encadré-e-s par un-e éducateur-ric-e social-e.

Plus d'informations [ICI](#)

Assistant·e social·e

Les jeunes qui ne suivent pas le programme « Envole-moi » et ne vivent pas dans un foyer sont suivi·es par un·e assistant·e social·e. Les rencontres se font en moyenne une fois par mois. On estime actuellement à une bonne centaine le nombre de jeunes dans cette situation.

Conseiller·ère·s en intégration

Les jeunes au bénéfice d'un permis F ou d'un permis N sont également suivi·es par un·e conseiller·ère en intégration dont le rôle est de soutenir les jeunes dans leur intégration professionnelle par la recherche de stages, de places d'apprentissage, etc.

Aide au retour

Le bureau d'aide au retour conseille et aide la personne à organiser son retour et sa réinstallation dans son pays d'origine. Les personnes qui se décident pour un retour volontaire peuvent recevoir une aide financière.

Caritas Suisse

Département Fribourg

Caritas Suisse est mandaté par le Canton de Fribourg pour la prise en charge des réfugié·e·s statutaires B et détenteur·rice·s d'un permis F réfugié. Sa mission depuis 1994 est l'accompagnement social et financier, ainsi que l'intégration professionnelle des réfugié·e·s.
Plus d'informations [ICI](#)

Bureau de consultation juridique

Caritas Suisse gère également le Bureau de consultation juridique. Les juristes spécialistes de la Loi sur l'asile conseillent les requérant·e·s qui ont reçu une décision négative. La première consultation est gratuite. D'autres consultations et la prise en charge de mandats se déroulent selon les principes de Caritas. Le mandat comprend également la représentation juridique des requérant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s.

Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ)

Le SEJ entre en matière dès qu'un·e mineur·e non accompagné·e arrive dans le canton. Les curatrices et curateurs sont les représentant·e·s légaux·ales des mineur·e·s et sont ainsi cosignataires de la charte et du bilan final dans le cadre d'un parrainage organisé par ParMi.





Sites utiles

- OSAR www.osar.ch
- Service Social International www.iss-ssi.org
- www.asile.ch
- SEM <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home.html>

Associations dans le canton de Fribourg

Apprentissage de la langue

- **Lire et écrire**, pour consolider le français écrit
www.lire-et-ecrire.ch
Rue St-Pierre 10, Fribourg
026 422 32 62
- **LivrEchange**,
www.livrechange.ch
av. du Midi 3-7, Fribourg
026 422 25 85
- **Association Passerelles**
passerelles@bluewin.ch
- **Croix Rouge fribourgoise**
Rue G.-Techtermann 2,
Fribourg
croix-rouge-fr.ch
026 347 39 70

Logement

- **Jolie maison**
joliemaison@protonmail.ch
Colocations avec des étudiant·es
- **Osons l'accueil**
079 274 93 83
LU - VE de 17h- 19h
osons.laccueil@gmail.com
Accueil en famille

Loisir/Rencontre

- **La Red**
- **Point d'Ancre** <https://point-d-ancrage.jimdofree.com>
- **Respire** www.respirefribourg.ch
- **Reper** www.reper-fr.ch
- **CinéBrunch**, mise à disposition au moins 5 billets suspendus à chaque séance, à retirer à la caisse du cinéma le jour même, dès 10h30 (1 billet par personne).
- **Restaurant « Le tunnel »**, repas à pris libre
- **Parcours Vita**, fitness en forêt
- **CAM Association**
- **Droit de Rester** conseils aux requérant·es débouté·e·s <https://fr-fr.facebook.com/DroitDeResterFribourg/>
- **APPEL Dublin Association**
sophie.c.guignard@gmail.com
- **Association Lisanga Bulle**
<http://www.lisangabulle.org>
- **Verein Poya Solidaire**
<https://www.facebook.com/Poya-Solidaire-293976974735483/>
- **Association Ensemble** Fribourg, théâtre et autres prestations
<https://ensemble-fr.ch/prestations>
- **Est'accueil Association**



Bibliographie

Mohammad, ma mère et moi : dans ce récit singulier, Benoît Cohen décrit, non sans humour, ce chemin exaltant et complexe qu'est la rencontre de l'autre...

ISBN : 978-2-0814-2120-2

Carnet de bord croisé : ce récit autobiographique de Marion Dinart est inspiré de l'accueil d'un jeune migrant non accompagné au sein d'une famille urbaine occidentale. Il raconte les fossés, les écueils, les fous-rires et les dimensions transculturelles de la rencontre jusqu'à l'intime de la vie familiale. Présenté sous forme d'un écrit à quatre mains, il retrace quatre ans d'une incroyable aventure.

ISBN : 978-2-343-17892-9

De rêves et de papiers, 547 jours avec les mineurs isolés étrangers
de Rozenne le Berre, La Découverte, 2017.

Unsichtbar : ein Doku-comic von Ursula und Barbara Yelin. Die Geschichte von Kidane, der die Schweiz verlassen musste.

<https://www.reprodukt.com/unsichtbar-von-barbara-yelin/>

Vivre ensemble, le magazine : <https://asile.ch/revue-vivre-ensemble/>
Vivre ensemble propose encore d'autres lectures : https://asile.ch/wp-content/uploads/2020/01/Livres_a_offrir.pdf